



Une visite au musée du quai Branly

Cette année, les rapports annuels 2006 du Groupe BANK OF AFRICA se font l'écho d'un événement qui a eu lieu à Paris le 23 juin 2006 : l'ouverture du musée du quai Branly.

Dédié aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, ce musée est un lieu de valorisation et de préservation des collections autour desquelles il a été conçu par l'architecte Jean

Nouvel.

Ces collections révèlent à un public venu du monde entier, de purs chefs d'œuvres comme de simples objets de la vie quotidienne, tous miroir d'une extraordinaire diversité culturelle.

Les

couvertures

L'emblème de la BANK OF AFRICA représente une "poupée de fécondité" Ashanti stylisée. La fertilité étant un symbole universel de prospérité, les pages d'accueil des rapports sont illustrées d'objets, d'aspects très variés, liés à ce thème.

Remerciements

La BANK OF AFRICA remercie Monsieur Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly, la Direction du développement culturel et en particulier Hélène Cerutti, Céline

Martin-Raget et Agathe Moroval, pour le prêt des photos montrées dans ces rapports et la cession exceptionnelle de leurs droits d'utilisation.

© Tous droits réservés.

Jonyeleni "belles jeunes femmes du jo"
Bamana. Mali. Région de Bougouni ou de Sikasso. Début du XXe siècle, avant 1935.
Bois, coton, perles, ficelle, métal. 64 x 15 cm. 1 286 g.

Chez les Bamana, la société du "jo" est fondée sur des rites de passage, auxquels sont associées ces figurines. Représentant un archétype de l'idéal féminin, elles accompagnent les jeunes initiés et marquent leur nouveau statut d'adultes, prêts à se marier.

Tête globulaire, surmontée d'une coiffure en cimier, sur un long cou tubulaire marqué de scarifications et orné de plusieurs rangs de perles rouges, roses, jaunes, bleues pâle. Épaules carrées marquées de scarification, tatouages sur le torse, les bras, les mollets et la face externe des cuisses. Ceinture de perles à cinq rangs et tissu.

N° inventaire : 71.1935.16.1
© musée du quai Branly, photo Patrick Gries/Bruno Descoings

Le mot du Directeur Général



Au cours de l'année 2006, l'activité de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) s'est inscrite dans un contexte de croissance économique en léger repli.

L'inflation a été contenue à 1,2 % en 2006 sous l'effet couplé du recul des prix des céréales et des mesures prises par l'État pour maîtriser les prix à la pompe des produits pétroliers.

Concomitamment, le Mali a bénéficié d'un allègement de sa dette à concurrence de 1 085 milliards de F CFA.

Dans cet environnement aux évolutions contrastées, la BOA-MALI a enregistré une évolution de 6,4 % du total du bilan qui atteint 100,5 milliards de F CFA au 31 décembre 2006, franchissant ainsi, pour la première fois, la barre symbolique des 100 milliards de F CFA.

Cette évolution favorable trouve son origine dans l'évolution des ressources de la clientèle qui ont progressé de 6,6 %, pour atteindre 82,4 milliards de F CFA, ainsi que dans la participation soutenue aux syndicats de concours par les Banques du Groupe BOA, permettant ainsi à l'activité crédit de la Banque de progresser de 5,1 %.

L'activité générale, grâce à une évolution positive du Produit Net Bancaire (PNB) de 16 %, s'est soldée par un résultat d'exploitation de 3,52 milliards de F CFA, en hausse de 21,6 %, après une évolution de + 40,7 % enregistrée l'exercice précédent.

L'assainissement du portefeuille s'est achevé en 2006 par l'affectation aux dotations aux provisions pour créances douteuses d'un montant total net de 2 701 millions de F CFA.

Le résultat net, après impôt s'élève à 468 millions de F CFA. Ce niveau de résultat, après plusieurs exercices consécutifs d'efforts d'assainissement, consacre le rétablissement d'une rentabilité pérenne et évolutive.

La BOA-MALI n'a pas pour autant sacrifié ses investissements, bien au contraire :

- elle a lancé B-WEB, son service de banque en ligne sur Internet ;
- elle est depuis juin 2006 la seule banque au Mali à permettre à tous ses clients de détenir la carte bancaire internationale VISA ;
- elle a ouvert 2 nouvelles Agences, à Badalabougou et à Koulikoro ;
- elle a installé 3 nouveaux Guichets Automatiques Bancaires.

Ce dynamisme s'est également traduit en 2006 par le lancement d'un emprunt obligataire de 2 milliards de F CFA, finalement sursouscrit pour un montant total de 2,3 milliards de F CFA.

Ces résultats très encourageants ne doivent cependant pas nous autoriser à relâcher nos efforts, et nous devons encore nous attacher, chaque jour, à œuvrer avec plus de professionnalisme, d'écoute et de réactivité.

L'année 2007 permettra à la BOA-MALI de confirmer ses orientations en poursuivant l'extension de son réseau d'Agences et en mettant en œuvre de nouveaux services et produits à destination de sa clientèle.

Les collaborateurs de la Banque sont tous conscients des enjeux et des efforts à déployer pour atteindre ces ambitieux objectifs. Qu'ils soient ici félicités et assurés de notre confiance en eux.

Christophe
Directeur Général

LASSUS-LALANNE

Faits marquants Exercice 2006

Mai

- Ouverture d'une nouvelle Agence dans le quartier de Badalabougou à Bamako.
- Participation, à Nairobi, aux Rencontres BANK OF AFRICA 2006 pour les cadres du Réseau.

Juin

- Première commercialisation des cartes VISA, PROXIMA et LIBRA.

Juillet

- Mise en service de 3 nouveaux Guichets Automatiques Bancaires (GAB) en Agences.

Août

- Lancement de B-Web, service de banque en ligne sur Internet.
- Affiliation au réseau Western Union en tant qu'Agent Général.

Novembre

- Ouverture d'une nouvelle Agence à Koulikoro, site industriel situé à 60 Km de Bamako.
- Lancement d'un emprunt obligataire de 2 milliards de F CFA.

Décembre

- Franchissement, pour la 1ère fois, des 100 milliards de F CFA de total de bilan.

Chiffres clés Exercice 2006

Activité	
Dépôts clientèle*	82 402
Créances clientèle*	52 213

Résultat	
Produit Net Bancaire *	8 573
Charges de fonctionnement *	4 471
Résultat Brut d'Exploitation *	3 523
Résultat Net *	468
Coefficient d'exploitation (%)	54,15

Structure	
Total Bilan *	100 512
Fonds Propres après répartition *	5 020
Fonds Propres/Total Bilan (%)	4,99
Effectif moyen pendant l'exercice	175

Au

31/12/2006

(*) En millions de F CFA

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 11 membres, est actuellement composé comme suit :

- Boureima SYLLA, Président
- Mamadou Amadou AW
- Paul DERREUMAUX
- Mossadeck BALLY
- Dama SOUKOUNA
- Alpha Hampaté GAMBY
- Tidiani KOUMA
- Ernerst RICHARD
- Francis SUEUR
- Abdourahmane DIOUF
- Mamadou MAIGA

Capital

Au 31 décembre 2006, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING - (AFH)	49.9 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS NATIONAUX	41.5 %
ATTICA S.A.	2.7 %
AUTRES ACTIONNAIRES	5.9 %

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2007 pour l'exercice social 2006.

Le cadre économique & financier de l'exercice 2006

L'environnement économique international a été marqué en 2006 par plusieurs points majeurs :

- les cours mondiaux du pétrole ont connu une nette détente, comme en témoigne le prix du baril qui, après avoir dépassé les 75,0 dollars en juillet, a baissé pour fluctuer autour de 60,0 dollars US ;
- la tendance à l'accélération de l'inflation observée presque partout dans le monde au premier semestre s'est estompée pour faire place à une décélération au second semestre ;
- l'économie mondiale devrait enregistrer en 2006, selon le Fonds Monétaire International, une croissance forte d'environ 5,1 % contre 3,5 % en 2005, la reprise en Europe et la bonne santé des pays émergents compensant en effet le ralentissement attendu aux États-Unis ;
- en Asie, la croissance demeure élevée à 8,3 % en 2006 ;
- l'écart entre l'énorme déficit du commerce extérieur des États-Unis et les excédents très importants dégagés par certains pays d'Asie et par les pays producteurs de pétrole a continué à augmenter.

Au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la conjoncture économique et financière a été marquée par :

- les effets induits des niveaux encore élevés des cours mondiaux du pétrole, les difficultés de certaines filières agricoles, notamment cotonnières, ainsi que les perturbations enregistrées dans le secteur de l'énergie ;
- la faiblesse de l'activité dans le secteur secondaire et une évolution relativement contrastée dans le secteur tertiaire ;
- les lenteurs dans la normalisation de la situation socio-politique dans certains pays ;
- l'aggravation des déficits budgétaires, ainsi que la persistance des tensions de trésorerie, qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement dans certains États ;
- le renforcement de la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, un accroissement modéré du crédit intérieur et une légère progression de la masse monétaire, les interventions globales de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ayant par ailleurs poursuivi leur repli ;

- le relèvement des taux directeurs de la Banque Centrale en août 2006 d'un quart de point de pourcentage, sur la base de l'analyse de la conjoncture et, en particulier, de l'appréciation des risques latents liés aux effets de la flambée des cours mondiaux du pétrole observée au cours des six premiers mois de l'année, sur les prix des biens de consommation.

Au Mali, le Produit Intérieur Brut (PIB) à prix courant s'est apprécié en volume de 6 % contre 7,1 % en 2005. Ce taux de croissance, en léger repli, demeure bon et s'explique principalement par :

- la hausse de 6,5 % de la production agricole vivrière, avec un excédent céréalier et un approvisionnement satisfaisant des marchés;
- une légère hausse de la production cotonnière de 0,2 % qui est en fait le résultat du redressement de la production après la forte baisse enregistrée en début de campagne;
- un léger recul dans le secteur industriel concernant notamment la production des industries extractives, essentiellement aurifères au Mali, en raison surtout des travaux de maintenance de l'outil de production ;
- un taux de l'inflation établi à + 0,7 % pour l'année 2006 contre + 6,5 % en 2005.

Au niveau des finances publiques :

- les recettes budgétaires se sont stabilisées à 493,1 milliards de F CFA contre 481,7 milliards de F CFA en 2005, soit une légère hausse de 2,37 %, du fait à la fois des recettes fiscales et non fiscales ;
- les dépenses totales et prêts nets ont atteint, pour leur part, 769,5 milliards de F CFA, soit + 5,83 % par rapport à 2005 ;
- le déficit global, sur la base des engagements et dons exclus, s'élève à 310,3 milliards de F CFA, soit 10,27 % du Produit Intérieur Brut de 3 020,7 milliards de F CFA. Cette situation s'explique par un accroissement des dépenses budgétaires dans un contexte de progression modérée des recettes, induite par l'atonie de l'activité économique ;
- le Mali a bénéficié, dans le cadre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), d'un effacement de sa dette de 1 085,2 milliards de F CFA.

Analyse des comptes de bilan & de résultat de l'exercice 2006

L'activité et les résultats de l'année 2006 qui seront présentés se caractérisent en 6 points :

- un total de bilan au 31 décembre 2006 qui a franchi pour la première fois le cap des 100 milliards de F CFA, pour atteindre 100,512 milliards de F CFA, en évolution de + 6,4 % ;
- une progression des ressources de 6,6 %, supérieure à l'inflation ainsi qu'à l'évolution du PIB ;

- une amélioration du taux de couverture des créances douteuses par les provisions qui passent de 77,1 % à fin 2005 à 82,4 % au 31 décembre 2006 ;
- une politique de développement et de communication qui s'est traduite par :
 - le lancement de nombreux produits : Cartes internationales VISA, B-WEB (accès par l'Internet aux comptes bancaires) ;
 - l'ouverture de deux nouvelles Agences et de trois Guichets Automatiques Bancaires (GAB) ;
 - une campagne de communication intensive.
- une évolution des produits d'exploitation de + 11,2 %, soit + 1 028 milliards de F CFA, alors que l'évolution des charges hors provisions et exceptionnelles était contenue à 6,6 % ;
- la fin d'une longue période d'assainissement du portefeuille et des comptes de bilan de la Banque, marquée par une rentabilité avant impôts de 721 millions de F CFA permettant un résultat net de 468 millions de F CFA.

Les dépôts de la clientèle progressent de 6,6 %, passant de 77 320 millions de F CFA en 2005 à 82 396 millions de F CFA fin 2006.

Malgré l'évolution de + 12,0 % des comptes d'épargne, la part des ressources non rémunérées par rapport au total des dépôts s'établit à 58,1 %, parfaitement en ligne avec les objectifs du Plan Triennal de Développement (PTD).

L'évolution des ressources collectées suivant les Agences est très contrastée. Celles de Paris et de Kayes progressent respectivement en 2006 de 18,6 % et 21,7 %, soit une progression globale de 2,6 milliards de F CFA au 31 décembre 2006, alors que, dans le même temps, à l'exception de l'Agence Centrale de Bamako, qui évolue de + 5,0 %, les autres Agences de province ont régressé comme suit :

- Sikasso : 3 860 millions de F CFA à fin 2005 contre 2 801 en 2006, soit -27,4 %.
- Koutiala : 1 794 millions de F CFA à fin 2005 contre 1 416 en 2006, soit -21,1 %.

Les nouvelles Agences ouvertes en 2005 et au cours de l'année 2006 ont enregistré des progressions en harmonie avec les plans de développement programmés et participent au total des ressources de la Banque à hauteur de 967 millions de F CFA en fin d'exercice sous revue.

Les engagements sains de la clientèle sont, quant à eux, restés stables à 49,1 milliards de F CFA. Cette stabilité apparente masque en fait une progression de 1,6 milliard de F CFA correspondant à la somme des encours déclassés et non recouverts en cours d'exercice.

Ce résultat est néanmoins en ligne avec la politique volontariste de développement maîtrisé des risques, puisque l'encours atteint en fin d'exercice 2006 représente 99,9 % de l'objectif budgétaire.

Les créances interbancaires progressent en 2006 de 22,4 %, soit + 4 802 millions de F

CFA. Cette évolution, qui correspond pour l'essentiel aux participations dans les financements syndiqués par le Groupe en 2006, permet à la Banque d'atteindre une progression globale de ses emplois de 5,2 %.

Les engagements comptabilisés en hors bilan ont légèrement baissé de 1,7 %, pour atteindre 12 715 millions de F CFA au 31 décembre 2006 contre 12 930 millions de F CFA en fin d'exercice précédent. Après 3 exercices, les résultats confirment les effets de la politique volontariste de la Banque en matière de désengagement du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ainsi que la fin de la période d'assainissement de son portefeuille des engagements.

Le recouvrement total sur l'encours de créances douteuses s'est élevé à 1 559 millions de F CFA au cours de l'exercice 2006, dont 710 millions de F CFA en espèces et 849 millions de F CFA en nature par dations ou adjudications de biens immobiliers. 207 dossiers contentieux ont ainsi pu être clôturés durant l'exercice.

Ce résultat est particulièrement bienvenu compte tenu du nombre de dossiers déclassés en 2006 pour répondre aux exigences réglementaires et aux recommandations des Commissaires aux Comptes et de la Commission Bancaire.

Les créances brutes en souffrance s'élèvent à l'issue de la période sous revue à 9,5 milliards de F CFA contre 9,4 milliards de F CFA au 31 décembre 2005. Cette stagnation s'explique en grande partie par le passage à perte de 1 396 dossiers, anciens et mineurs, provisionnés pour l'essentiel à 100 % pour un total de 1 065 millions de F CFA.

Les efforts en matière de dotations aux provisions ont permis de provisionner les Créances Douteuses et Litigieuses (CDL) à hauteur de 7 747 millions de F CFA, soit un taux de couverture de 81,2 %, contre seulement 72,2 % à la clôture de l'exercice antérieur.

Il est à noter que toutes les provisions sur dossiers CDL, ainsi que le déclassement de crédits sains proposés par les Commissaires aux Comptes, ont été réalisés.

Il en est de même de l'intégralité des recommandations de déclassement et de provisionnement issues de la mission de la Commission Bancaire de novembre 2005.

Les produits se sont élevés à 12 343 millions de F CFA au 31 décembre 2006. Ce montant correspond à 122,6 % du budget pour l'année. L'évolution ressort à + 22,4 %, soit une progression nette en 2006 de 2 255 millions de F CFA, ce total devant être pondéré à concurrence de 1 065 millions de F CFA correspondant à la récupération des provisions des 1 396 dossiers passés en perte. Sans cette opération exceptionnelle, l'évolution aurait été de 11,8 % pour un total de produits de 11 278 millions de F CFA au 31 décembre 2006, soit une progression nette de 1 190 millions de F CFA.

En ce qui concerne les intérêts perçus, ceux-ci ont globalement augmenté de 9,8 % en 2006 passant de 6 429 millions de F CFA à fin 2005 à 7 060 millions de F CFA en fin d'exercice 2006 :

- les produits de trésorerie issus des placements interbancaires et autres placements se sont élevés à 1 034 millions de F CFA à fin 2006 contre 616 millions de F CFA à fin 2005, soit une hausse de 67,9 %. L'évolution des avoirs en devises et de l'activité parisienne a contribué à ce succès ;
- les produits d'intérêts et assimilés provenant des créances sur la clientèle, dont le montant se notait à 5 814 millions de F CFA au 31 décembre 2005, ont atteint un total de 5 970 millions de F CFA au 31 décembre 2006, soit une progression de 2,7 %.

Ce résultat correspond à l'évolution maîtrisée des encours sains de crédit, ainsi qu'à une amélioration des marges de la Banque.

Les produits de commissions croissent de 16,4 %, passant de 2 775 millions de F CFA au 31 décembre 2005 à 3 229 millions de F CFA au 31 décembre 2006.

Les variations observées sont d'amplitudes différentes selon le type de commissions :

- + 20,3 % soit 235 millions de F CFA des commissions sur opérations ;
- + 30,5 % soit 267 millions de F CFA des produits de change.

Globalement, les produits de commissions atteignent 119,0 % du budget prévu et représentent 32,0 % du total des produits d'exploitation.

Le total des charges de l'exercice s'élève à 11 838 millions de F CFA à la fin de la période étudiée. Celles-ci sont en hausse de 18 % par rapport à celles comptabilisées en 2005, soit + 1 807 millions de F CFA.

Cette variation intègre le passage à pertes d'anciennes créances pour un total de 1 065 millions de F CFA et 272 millions de F CFA d'impôts sur le bénéfice qui n'était que de 31 millions de F CFA en 2005. Sans ces charges exceptionnelles, d'ailleurs compensées par des produits plus importants, l'évolution nette est de 501 millions de F CFA, soit + 4,99 %.

1. L'ensemble des charges bancaires est en retrait de 185 millions de F CFA par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2006. Néanmoins, les différentes composantes de ces charges ont contribué d'une manière inégale à ce résultat.

- Les intérêts créditeurs servis à la clientèle ont baissé de 3,7 %, résultat d'une bonne maîtrise des rémunérations sur les comptes à vue et sur les dépôts à terme.
- Les charges sur opérations de trésorerie ont connu une diminution importante de 15,7 %, due à la quasi absence d'endettement sur les marchés.

2. Les frais généraux de fonctionnement ont progressé de 11,7 % en un an et se chiffrent à 4 471 millions de F CFA au 31 décembre 2006, contre 4 002 millions de F CFA au 31 décembre 2005. Ce résultat global traduit les efforts accomplis pour améliorer le

pouvoir d'achat des salariés et intègre les charges nouvelles liées au développement du réseau. Les principales charges de fonctionnement s'analysent comme suit :

- Les charges salariales progressent de 274 millions de F CFA soit + 8,3 %, notamment en raison de la révision à fin décembre 2005 de la Convention Collective et de la revalorisation des salaires, conséquence de la signature d'un accord salarial avec les partenaires sociaux en 2006 avec effet au 1er janvier 2006.
- Les frais généraux de gestion ont évolué de 8,8 % s'élevant à fin décembre 2006 à 2 408 millions de F CFA contre 2 213 millions de F CFA à fin décembre 2005, soit une hausse de 195 millions de F CFA. Cette évolution résulte du développement du réseau d'Agences de la Banque, couplé aux actions de communication engagées en 2006 et se traduit notamment par :
 - a) des charges de crédit-bail en hausse de + 37,2 %, soit 252 millions de F CFA contre 184 millions de F CFA à fin 2005 ;
 - b) des frais de maintenance informatique de + 44 millions de F CFA d'une année sur l'autre ;
 - c) un poste " publicité " en évolution de + 50 millions de F CFA en dépassement de 42 % du budget de l'année.

Le Produit Net Bancaire (PNB) ressort à 8 573 millions de F CFA pour 2006 contre 7 389 millions de F CFA en 2005, soit un taux de progression de 16,0 % et un taux de réalisation budgétaire de 116,0 %.

Le résultat obtenu améliore les prévisions budgétaires de 1 130 millions de F CFA.

L'évolution de 11,2 % des produits bancaires, auxquels s'ajoutent les effets de la baisse de 8,2 % des charges bancaires, a permis cette excellente évolution.

Après imputation des frais généraux et des amortissements, le Résultat d'Exploitation (RE) s'élève en 2006 à 3 523 millions de F CFA contre 2 898 millions de F CFA en 2005, soit +21,6 % représentant une amélioration de la profitabilité de 610 millions de F CFA par rapport au RE de l'exercice 2005.

En exécution des données budgétaires validées par le Conseil d'Administration du 7 décembre 2005, l'assainissement du portefeuille s'est achevé en 2006 et a nécessité l'affectation d'une grande partie de la rentabilité brute aux dotations aux provisions pour créances douteuses pour un total net de 2 701 millions de F CFA.

Cet effort, inférieur de 72 millions de F CFA aux dotations réalisées en 2005, a permis de répondre aux exigences des recommandations des Commissaires aux Comptes et des Autorités de tutelle.

Le résultat net, après impôt sur les sociétés pour un montant de 252 millions de F CFA,

s'élève à 468 millions de F CFA. Sa nette progression met en évidence une sensible inversion de tendance que l'on constate par l'amélioration de la plupart des ratios de gestion propres au Groupe BANK OF AFRICA.

Au vu de ce bénéfice net de 468 171 005 F CFA, le Conseil d'Administration propose :

- de doter la Réserve Légale à hauteur de 70 225 651 F CFA soit 15 % du bénéfice net de l'exercice ;
- de distribuer un dividende brut de 300 000 000 F CFA soit 10% du capital social de 3 milliards de FCFA ;
- d'affecter en report à nouveau le solde disponible, soit 97 945 354 F CFA ;
- un nouveau report à nouveau après distribution de 284 374 310 F CFA.

En 2007, la poursuite de la politique actuelle, alliant à la fois rigueur et dynamisme, verra la BOA - MALI confirmer ses orientations en poursuivant l'extension de son réseau d'Agences et en mettant en œuvre de nouveaux services et produits à destination de sa clientèle, dont certains sont déjà disponibles, tels les prêts immobiliers et les transferts via Western Union.

Pour être atteints, ces objectifs nécessiteront encore la forte la mobilisation de l'ensemble du personnel de la Banque, que nous remercions et félicitons ici pour son engagement durant l'exercice écoulé.

Enfin, le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA - MALI remercie bien entendu les fidèles Actionnaires de la Banque pour leur soutien actif et leur confiance sans cesse renouvelée.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale du 12 mai 2001, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2005 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) tels que joints au présent rapport et comportant le bilan, le compte de Résultat et autres annexes,
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi et notamment par l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique,
- Les vérifications relatives à la réglementation bancaire et aux normes prudentielles de l'UEMOA.

L'élaboration des états financiers est de la responsabilité de la Direction Générale de la BOA-MALI. Les comptes annuels sont arrêtés en principe par le Conseil d'Administration, sous sa propre responsabilité. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1.1 Opinion sur les comptes annuels

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté les sondages et autres vérifications que nous avons jugés nécessaires en la circonstance.

Ces normes nous recommandent de bien planifier la mission afin de nous assurer que les états financiers soumis à notre examen ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Nous avons examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers et avons apprécié les principes comptables appliqués par la Direction, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

1.1.1 Opinion

Nous certifions que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006, et faisant apparaître :

- un total bilan	F CFA 100 511 615 227
- un résultat bénéficiaire net	F CFA 468 171 005
- un total d'engagements hors bilan donnés	F CFA 12 715 522 680
- un total d'engagements hors bilan reçus	F CFA 51 053 063 070

sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BOA-MALI à la fin de cet exercice.

1.2 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

1.2.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration et comptes annuels

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.

Au terme de ces travaux, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de la Banque.

1.2.2 Cession d'actions et prise de participation dans le capital de la Société AGORA Holding

En application de la loi, nous portons à votre connaissance que votre Banque, au cours de la session de son Conseil d'Administration du 06 juin 2006, a autorisé la cession de 50 % de sa participation au capital de la Société AGORA Holding et la souscription à l'augmentation de capital de la dite société, à hauteur de ses droits irréductibles, soit la somme de 100 millions de francs CFA, par conversion partielle en actions de son compte courants d'associés.

Cette opération ayant pour effet de maintenir, au 31 décembre 2006, la participation de votre Banque à hauteur de 200 millions de francs CFA soit 5 % du nouveau capital de la Société AGORA Holding.

1.2.3 Renforcement des ressources stables par émission d'un emprunt obligataire

La Banque a renforcé ses ressources stables par une émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier sous régional aux conditions suivantes :

- Montant de l'emprunt : 2 000 000 000 F CFA

- Nombre d'obligations : 200 000
- Valeur de l'obligation : 10 000 F CFA
- Taux d'intérêt : 5,75 %
- Période : 2006-2011.

L'opération a connu un succès puisqu'elle a été souscrite à hauteur de 2 330 450 000 francs CFA.

1.3 VÉRIFICATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE ET AUX NORMES PRUDENTIELLES

1.3.1 Les ratios prudentiels

Nous avons examiné le respect par la BOA-MALI des ratios prudentiels édictés par la BCEAO.

La situation de BOA-MALI, au regard de la réglementation prudentielle en vigueur, est la suivante au 31 décembre 2006 :

En millions de francs CFA

Ratios	NORME	BOA-MALI	RESPECT
Représentation du capital social minimum	1 000	3 000	OUI
Fonds propres effectifs sur risques	Min 8 %	14,01 %	OUI
Division des risques			
- Engagements sur une même signature	Max 75 % FPE	81,92 %	NON
- Total des engagements supérieurs ou égaux à 25% des FPE	Max 8* FPE	0,83*FPE	OUI
Limitations des participations dans les entreprises autres que les banques, les établissements financiers et les sociétés immobilières au regard :			
- du capital des sociétés émettrices	Max 25 % du cap de la Société émettrice	ACTIBOURSE 15%	OUI
- des fonds propres de base	Max 15 % FPE	AGORA 4,2 %	OUI

Limitations des immobilisations et participations	Max 100 % FPE	138,45 %	NON
Limitations des immobilisations hors exploitation et des participations dans les sociétés immobilières	Max 15 % FPB	62,63 %	NON
Engagements des principaux actionnaires, des dirigeants et du personnel	Max 20 % FPE	27,06 %	NON
Coefficient de liquidité	Min 75 %	96,73 %	OUI
Couverture des emplois à moyen et long termes	Min 75 %	87,50 %	OUI
Structure du portefeuille	Min 60 %	6,51 %	NON

OUI = Respecte la norme
 NON = Ne respecte pas la norme

À l'issue de nos contrôles, les ratios suivants ne respectent pas les normes requises par la BCEAO.

Il s'agit :

- de la norme individuelle de division des risques. les concours accordés à la CMDT totalisent un montant global de 3 875 millions de francs CFA au 31 décembre 2006 contre des fonds propres effectifs de 4 730 millions de francs CFA à la même date soit un taux de 81,92 % contre un maximum de 75 % ;
- du ratio de limitation des immobilisations hors exploitation et des participations dans les sociétés immobilières ; le ratio de limitation des immobilisations hors exploitation et des participations dans les sociétés immobilières est de 62,63 % des fonds propres brutes par rapport à un maximum de 15 % ;
- du ratio de limitation des immobilisations et des participations ; le ratio de limitation des immobilisations et des participations est de 138,45 % des fonds propres effectifs par rapport à un maximum de 100 %.

- du ratio de crédit des personnes participant à la Direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ;
 - la réglementation bancaire a fixé à 20 % des fonds propres effectifs, le montant global des concours des banques pouvant être consentis aux personnes participant à leur direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement.
 - le ratio de crédit des personnes participant à la Direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque dépasse le maximum recommandé de 20 % pour s'établir à 27,06 %;
- du ratio de structure du portefeuille ;
le ratio de structure du portefeuille est de 6,51 % des crédits bruts par rapport à une norme minimum de 60 %.

1.3.2 Rapports semestriels circonstanciés sur le portefeuille

Le Conseiller du Directeur Général a produit les rapports sur les résultats des révisions semestrielles globales du portefeuille conformément à la circulaire N°10-2000 de la Commission Bancaire. Ces rapports nous ont été régulièrement communiqués.

Nous n'avons pas d'observations sur les contenus des rapports.

1.4 CONTRÔLE DES CINQUANTE (50) PLUS GROS DÉBITEURS AU 31 DÉCEMBRE 2006

Dans le cadre de notre appréciation de la qualité du portefeuille, nous avons procédé au contrôle des cinquante (50) plus gros débiteurs de la Banque au 31 décembre 2006.

Nous avons obtenu la liste des cinquante plus gros débiteurs, et avons rapproché les soldes avec les états de synthèse de fin d'exercice.

Le montant total des concours accordés aux cinquante plus gros débiteurs s'élève à 38 897 millions de francs CFA repartis en engagements directs pour 32 777 millions de francs CFA et en engagements par signature pour 6 120 millions de francs CFA.

La situation récapitulative des gros débiteurs ayant enregistré des impayés, et ayant été déclassés en douteux ou litigieux et provisionnés au 31 décembre 2006 est la suivante :

N° C.A.C	Noms du client	Impayés Douteux	Provisions BOA Compl.	Provi.
1	KANADJI TIDIANI	685	685	0
2	BAKORE SYLLA	379	146	0
3	SIDIBE CHEIKNA	373	373	0

4	SA PRO VET	137	137	0
5	TRAORE DEMBA GAKOU	238	163	0
6	ENTR GENERALE DE BATIMENT	311	311	0
7	GIE SANOU	298	298	0
8	STE ALEYNI DIALLO	283	283	0
9	EOK	265	265	0
	TOTAL	2 969	2 661	0

Compte tenu des garanties réelles possédées par la banque et des provisions constituées, nous n'avons pas demandé la constitution de provision complémentaire.

A l'issue de notre mission, nous avons établi un rapport circonstancié conformément à la Circulaire n°11 2001/CB du 09 janvier 2001, amendée le 11 décembre 2003.

Bamako, le 18 avril 2007

Pour **SARECI**
Le Commissaire aux Comptes

Le **Gérant**
Bourahima **SIBY**
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit au Tableau de l'Ordre

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément aux dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, toute convention entre une société anonyme et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux, ou Directeurs Généraux Adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un Administrateur ou un Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un de ses Administrateurs ou un Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint de la personne morale contractante.

Votre Conseil d'Administration n'a pas porté à notre connaissance l'existence d'autres conventions que celle déjà autorisée à savoir la reconduction du contrat d'assistance technique de AFH-SERVICES et la prolongation de sa durée qui porte désormais sur cinq (5) ans renouvelables.

Certains coûts de l'assistance technique assurée par AFH-SERVICES ont été révisés lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2005.

Le Conseil a en effet validé la revalorisation de la facturation de certaines prestations qui demeuraient inchangées depuis 1996.

Bamako, le 18 avril 2007

Pour Commissaire aux Comptes **SARECI**

Le **Bourahima** Expert Comptable Commissaire aux Comptes Inscrit au Tableau de l'Ordre **Gérant SIBY** Diplômé

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes prévu par l'article 35 de la loi bancaire

En application de l'article 35 de la loi bancaire N°90-74/AN RM portant réglementation bancaire au Mali, l'engagement des personnes participant à l'administration, la direction, au contrôle et au fonctionnement de la banque ou d'autres entreprises privées dans lesquelles les personnes visées, ci-dessus, exercent les fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart (1/4) du capital social au 31 décembre 2006 se chiffre à 1 280 millions de F CFA et se répartit comme suit :

Nature du concours	Administrateurs	Commissaires aux Comptes	Personnel de direction	Cadres Moyens et supérieurs	Personnel d'exécution	Total
Montant concours par	306	15	42	599	166	1 288

caisse						
Engagements par signature	143	9	0	0	0	152
Total	449	24	42	599	166	1 280

La réglementation bancaire a fixé à 20 % des fonds propres effectifs, le montant global des concours des banques pouvant être consentis aux personnes participant à leur direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement.

Au 31 décembre 2006, le ratio de crédit des personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque dépasse le maximum recommandé de 20 % pour s'établir à 27,06 %.

Bamako, le 18 avril 2007

Pour **SARECI**
Commissaire aux Comptes

Le **Gérant**
Bourahima **SIBY**
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit au Tableau de l'Ordre

Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAISSE	3 590 206 175	3 215 545 263
CRÉANCES INTERBANCAIRES	21 389 113 822	26 198 181 680
• à vue	15 888 390 370	19 543 097 900
· banque centrale	6 735 568 172	6 762 419 529
· trésor public, CCP		
· autres établissements de crédit	9 152 822 198	12 780 678 371
• à terme	5 500 723 452	6 655 083 780
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	53 185 288 457	52 213 023 418
• Portefeuille d'effets commerciaux	3 429 613 602	4 516 388 091
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	3 429 613 602	4 516 388 091
• Autres concours à la clientèle	35 968 306 730	37 396 437 613
· Crédits de campagne	95 768 135	0
· Crédits ordinaires	35 872 538 595	37 396 437 613
• Comptes ordinaires débiteurs	13 787 368 125	10 300 197 714
• Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	2 083 762 715	2 453 362 715
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 034 297 742	724 297 742
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 697 444	267 404 296
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 124 697 868	7 389 900 865
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	5 969 306 494	7 077 760 557
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	724 870 674	972 138 691
ÉCARTS D'ACQUISITION		
TOTAL DE L'ACTIF	94 432 241 391	100 511 615 227

Hors Bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS DONNÉS	12 930 291 635	12 715 522 680
• Engagements de financement	2 700 265 784	2 591 503 190
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	2 700 265 784	2 591 503 190
• Engagements de garantie	10 230 025 851	10 124 019 490
· D'ordre d'établissements de crédit		
· D'ordre de la clientèle	10 230 025 851	10 124 019 490
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
DETTES INTERBANCAIRES	7 108 681 990	7 118 499 880
• A vue	2 654 646 406	4 059 771 075

· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	2 654 646 406	4 059 771 075
• A terme	4 454 035 584	3 058 728 805
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	77 330 395 046	82 401 598 045
• Comptes d'épargne à vue	18 901 380 608	21 163 387 245
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	46 238 241 294	49 474 849 988
• Autres dettes à terme	12 190 773 144	11 763 360 812
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		2 330 450 000
AUTRES PASSIFS	4 369 379 038	2 442 032 243
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	525 815 884	759 202 966
ÉCARTS D'ACQUISITION		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	95 725 551	139 417 206
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CAPITAL	3 000 000 000	3 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
RÉSERVES	1 657 150 074	1 665 814 926
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		

REPORT À NOUVEAU (+/-)	287 328 125	186 428 956
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	57 765 683	468 171 005
TOTAL DU PASSIF	94 432 241 391	100 511 615 227

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS REÇUS	42 448 645 914	51 053 063 070
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
· Reçus de la clientèle		
• Engagements de garantie	42 448 645 914	51 053 063 070
· Reçus d'établissements de crédit	11 659 257 542	11 675 634 273
· Reçus de la clientèle	30 789 388 372	39 377 428 797
• Engagements sur titres		

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2007

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2006, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 2006 se solde donc par un bénéfice de 468 171 005 F CFA après dotations aux amortissements de 632 941 744 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 252 092 079 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et à l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2006.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Cette première résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit du bénéfice net et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
Résultat de l'exercice	468 171 005
Réserve légale (15 % du résultat)	70 225 651
Report à nouveau antérieur	186 428 956
Dividende (10 % du capital)	300 000 000

Nouveau report à nouveau	284 374 310
	654 599 961

Cette deuxième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

TROISIEME RESOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de 900 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au siège social à compter du 1er Juin 2007, par estampillage du coupon n° 18 des actions remises à chaque actionnaire.

Cette troisième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

QUATRIEME RESOLUTION

A l'issue de cette Assemblée Générale prend fin le mandat des Administrateurs qui ont été désignés pour une durée de 3 ans lors de l'Assemblée Générale qui a statué sur les comptes de l'exercice 2003 ou qui ont été cooptés depuis.

Il est donné quitus plein et entier de l'exécution de leur mandat aux Administrateurs pour cette période de 3 ans.

Cette quatrième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est proposé de soumettre au vote des actionnaires la liste ci-après des candidats aux postes d'Administrateur pour une nouvelle période de 3 ans qui prendra fin après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 :

- M. Mamadou Amadou AW
- M. Mossadeck BALLY
- M. Abdourahmane DIOUF
- M. Paul DERREUMAUX
- M. Alpha Hampaté GAMBY
- M. Tidiani KOUMA
- M. Mamadou MAIGA
- M. Ernest RICHARD
- M. Dama SOUKOUNA
- M. Francis SUEUR

- M. Boureïma SYLLA

Cette cinquième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat des Cabinets SARECI, Commissaire aux Comptes titulaire, SEC DIARRA et EGCC International, Commissaires aux Comptes suppléants venant à expiration à l'issue de cette Assemblée, il est procédé à la désignation des Commissaires aux Comptes pour une période de 6 années.

Par ailleurs, compte tenu des remarques de la Commission Bancaire et des contraintes réglementaires nous imposant la présence de deux Commissaires aux Comptes titulaires et de deux Commissaires aux Comptes suppléants, nous proposons à votre

- les cabinets SARECI et EGCC International, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires;
- les cabinets SEC DIARRA et Moussa SACKO, en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants.

L'Assemblée Générale approuve la nomination pour une période de six ans des Cabinets SARECI et EGCC International en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires, et des Cabinets SEC DIARRA et Moussa SACKO en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants, sous réserve de l'obtention de l'agrément préalable de la Commission Bancaire de l'UEMOA.

Cette sixième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

- prend acte de la souscription à hauteur de 2 330 450 000 F CFA de l'emprunt obligataire de la BOA-MALI (5,75 - 2006-2011) par appel public à l'épargne, soit une sur-souscription de 330 450 000 F CFA ;
- décide de conserver le montant de la sur-souscription enregistrée. Ces 33 045 titres supplémentaires bénéficieront des mêmes droits et jouiront des mêmes garanties que ceux conférés aux 200 000 titres initialement émis ;
- délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Cette septième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Cette huitième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

Annexes

1 NOTE SUR LES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - MALI sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2006 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

CONVERSION DES COMPTES DU BILAN LIBELLES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de change du 31 décembre 2006, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

LES OPERATIONS ET POSITIONS EN DEVISES

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

LES INTERETS ET LES COMMISSIONS BANCAIRES

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

COMPTES DE LA CLIENTELE

Le classement des comptes clientèle par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc... n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part, les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long termes et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et

des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux retenu varie entre 38 et 100 % selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31 décembre 2006 est de 82,45 %.

Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

FRAIS D'ETABLISSEMENT	33 1/3 %
CONSTRUCTIONS	10 %
MATERIEL DE TRANSPORT	33 1/3 %
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS	20 %
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	10-20 %
OUTILLAGE (SELON NATURE)	10 %
MATERIEL INFORMATIQUE	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	15 888	2 655	26198	4 060
De 1 mois à 3 mois				

De 3 mois à 6 mois	2 500			
De 6 mois à 2 ans	3 001			
De 2 ans à 5 ans		4 454		3 059
Plus de 5 ans				
TOTAL	21 389	7 109	26 198	7 119

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	22 491	66 172	20 603	72 083
De 1 mois à 3 mois	3 881	1 329	7 504	749
De 3 mois à 6 mois	4 012	1 824	4 264	2 022
De 6 mois à 2 ans	10 646	1 891	11 068	2 404
De 2 ans à 5 ans	7 446	6 114	4 307	5 144
Plus de 5 ans	552		624	0
Créances en souffrance	4 157		3 843	
TOTAL	53 185	77 330	52 213	82 402

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	8 543	35 874	9 987	42 257

Entreprises privées	35 340	35 076	37 136	35 529
Sociétés d'état et établissements publics	9 288	1 683	5 088	1 833
Etat et organismes assimilés	14	4 697	2	2 783
TOTAL	53 185	77 330	52 213	82 402

* En millions de F CFA

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2005*	Au 31/12/2006*
Créances douteuses	7 852	9 396
Provision pour dépréciation	-5 882	-7 747
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 970	1 649

2.3 Immobilisations financières

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				%
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	60	60	2 000	3%
• Fonds Gari	107	107	12 955	1%
• FGHM S.A.	20	20	330	6%
• SGI MALI	4	4	200	2%
• ASSURANCE GÉNÉRALE DE FRANCE - MALI	40	40	500	8%

CTMI-UEMOA	1	1	1 850	0,05%
Sous total	277	277		
Dans les autres sociétés				
• TITRES DU TRESOR NON MOB.	132	132		
• AGORA	200	200	4 000	5%
• COMPTE BLOQUÉ AGORA	425	113		OK
AGORA MALI	2	100	2%	
Sous total	757	455		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 034	724		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations brutes	730	32	24	738
Amortissements cumulés	399	72	0	471
TOTAL NET	331			267

* En millions de F CFA

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2005 *	Augmentations *	Diminutions *	Au 31/12/2006 *
Immobilisations brutes	9 429			11 095

• Immobilisations en cours	112	165	235	42
• Immobilisations d'exploitation	5 175	614	54	5 735
• Immobilisations hors exploitation	2 021	1 451	741	2 731
• Immobilisations par réalisation de garantie	2 121	2 128	1 662	2 587
Amortissements	3 304			3 705
• Immobilisations en cours	0			
• Immobilisations d'exploitation	2 554	2 816	2 596	2 774
• Immobilisations hors exploitation	597	367	138	827
• Immobilisations par réalisation de garantie	153	96	145	105
TOTAL NET	6 125			7 390

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2005*	2006*
Débiteurs divers	1 568	1 530
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	3 508	4 581
Valeurs à rejeter en compensation		
Dépôts et cautionnement		
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	893	967
TOTAL	5 969	7 078

2.6.2. Autres passifs

Nature	2005*	2006*
Dettes fiscales	804	629
Dettes sociales		
Créditeurs divers	3 418	892
Dettes rattachées	147	162
Divers		759
TOTAL	4 369	2 442

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2005*	2006*
Charges comptabilisées d'avance	168	283

Produits à recevoir		0
Divers	557	689
TOTAL	725	972

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2005*	2006*
Charges à payer	116	19
Produits perçus d'avance	122	117
Divers	287	623
TOTAL	525	759

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	2005*	Dotations	Reprises	2006*
Charges de retraite	96	43		139
Engagements par signature	0			
Pertes et charges	0			0
TOTAL	96			139

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2005*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2006*
F.R.B.G.	0			0
Primes liées au capital	0			0

Réserve légale	457	9		466
Réserves réglementées	0			
Autres réserves	1 200			1 200
Capital social	3 000			3 000
Report à nouveau	287	-101		186
Résultat 2005	58	-58		0
Résultat 2006			468	468
TOTAL	5 002	-150	468	5 320

* En millions de F CFA

2.9.2. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux n'est pas doté

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - MALI s'élève à 3 000 millions de F CFA. Il est composé de 300 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	49,90%
ATTICA	2,70%
Actionnaires privés nationaux	41,50%
Autres	5,90%

3 Engagements hors bilan

Nature	2005 *	2006 *

ENGAGEMENTS DONNES	12 930	12 716
• Engagements de financement	2 700	2 592
• Engagements de garantie	10 230	10 124
• Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS REÇUS	42 449	51 053
• Engagements de financement	11 659	11 676
• Engagements de garantie	30 789	39 377
• Engagements sur titres		

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2005*	2006*
Sur créances interbancaires	424	747
• à vue	216	405
• à terme	208	342
Sur créances de la clientèle	5 814	5 970
• Créances commerciales	448	544
• Autres crédits à court terme	615	678
• Comptes ordinaires débiteurs	3 300	3 145
• Crédits à moyen terme & long terme	1 450	1 603
TOTAL	6 238	6 717

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2005*	2006*
Sur dettes interbancaires	372	361
• à vue	46	123
• à terme	326	238
Sur dettes à l'égard de la clientèle	1 126	1 085
• à vue	261	563
• à terme	866	522
TOTAL	1 499	1 446

4.3 Commissions

Nature	2005*	2006*
Commissions perçues (produits)	826	997
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle	826	997
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2005*	2006*
Salaires et traitements	1 336	1 517
Charges sociales	452	545
TOTAL	1 788	2 062

* En millions de F CFA

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2005*	2006*
Impôts, taxes et versements assimilés	125	151
Redevance de crédit bail	184	252
Loyers	101	119
Entretien et réparations	154	187
Primes d'assurance	92	98
Intermédiaires et honoraires	219	213
Publicité, publications et relations publiques	97	104
Déplacements, missions et réceptions	124	134
Frais postaux et frais de télécommunications	263	287
Achats non stockés de matières premières et fournitures	483	376
Jetons de présence	92	91
Moins values de cession	6	18
Autres frais généraux	272	379
TOTAL	2 213	2 408

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2005*	2006*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	476	350

• Des immobilisations hors exploitation	51	283
Reprises	-37	-55
TOTAL	490	578

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2005*	2006*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 170	2 552
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	576	442
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	
Pertes sur créances irrécouvrables	830	1 376
Dotation aux provisions pour RBG		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-834	-1 705
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges	0	44
Récupérations sur créances amorties	-14	-8
Reprises de provisions pour FRBG	0	
TOTAL	2 727	2 701

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2005	2006
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	62	68

Gradés	64	73
Employés	10	11
Personnel non bancaire	18	21
Personnel temporaire		
TOTAL	156	175

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2005*	2006*
Actif		
Opérations de trésorerie	4 882	11 339
• Billets et monnaies	174	255
• Correspondants bancaires	3 900	9 815
Valeurs à l'encaissement et divers	808	1 269
Passif		
Opérations de trésorerie	163	141
• Correspondants bancaires	163	141
• Refinancements		

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2004

Nature	
Résultat*	468
Réserve légale*	70
Report à nouveau antérieur*	186

Dividende*	300
Nouveau report à nouveau*	284

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social*	2 500	2 500	2 500	3 000	3 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	500 000	500 000	500 000	300 000	300 000
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE*					
• Chiffre d'affaires	7 235	7 181	8 614	9 221	10 772
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	2 007	2 471	2 635	3 387	4 102
• Impôt sur les bénéfices	6	280	19	31	252
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	10	233	35	58	468
RESULTATS PAR ACTION***					
• Après impôts, avant amortissements et provisions	5 183	4 380	5 232	11 187	12 833
• Après impôts, amortissements et provisions	21	466	70	193	1 561
PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	156	155	154	156	175

BANK OF AFRICA - MALI

Rapport annuel - Exercice 2006

• Montant de la masse salariale de l'exercice*	1 236	1 244	1 268	1 336	1 823
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	180	153	210	206	240

* En millions de FCFA

** En milliers de FCFA